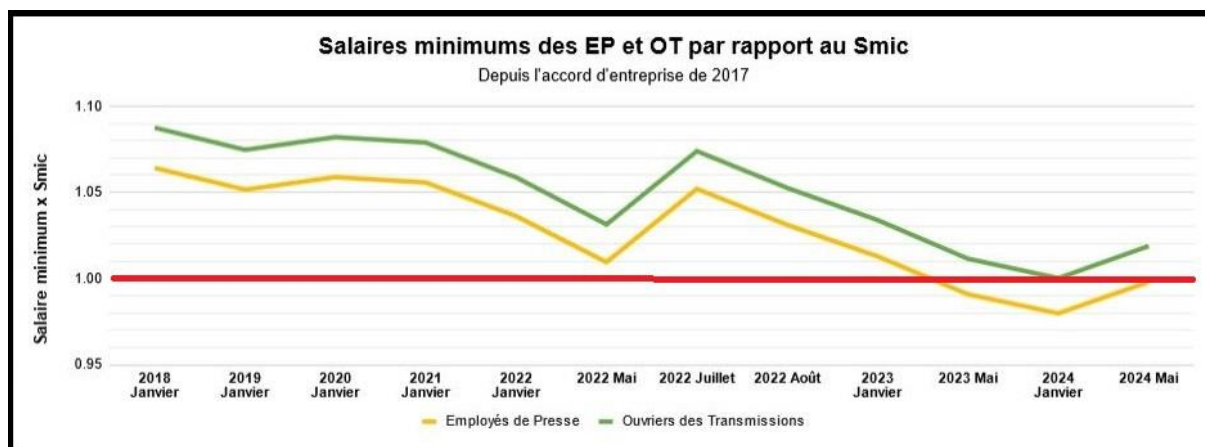


L'AFP toujours sous le Smic, mais bonne année 2024 !

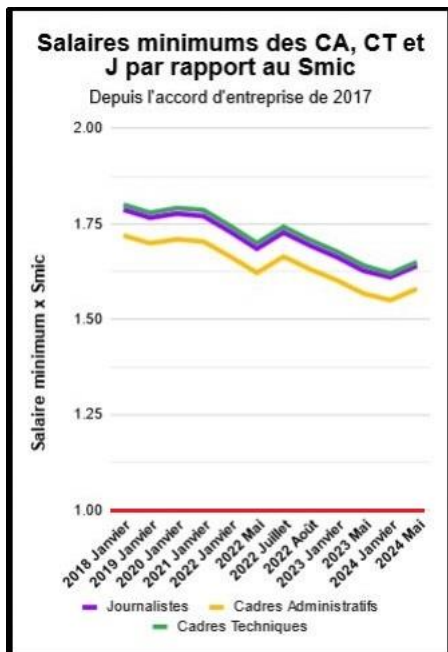
Dans ses vœux, notre PDG s'est félicité du renouvellement de notre subvention publique. Si c'est une bonne nouvelle pour l'Agence, son choix de ne pas demander plus d'argent va entériner l'énorme perte de pouvoir d'achat que les salariés ont subi ces deux dernières années. Et comme un symbole de cette situation, le salaire d'entrée à l'AFP reste sous le Smic ! La forte érosion de l'ensemble de nos grilles salariales par l'inflation est loin d'être négligeable : par exemple, la perte de pouvoir d'achat d'un journaliste RED 4 est d'environ 275 euros net par mois !

Dans son message du 8 janvier, le PDG a raison de souligner l'importance du renouvellement par l'État de notre mission d'intérêt général (MIG) par le biais d'un nouveau contrat d'objectifs et de moyens (COM) d'une durée de cinq ans et, tout aussi important, de son approbation par la Commission européenne. Nous ne disposons pas encore de toutes les informations sur le COM, mais nous savons déjà qu'il prévoit une augmentation d'environ 7 millions d'euros du financement public annuel. **"L'augmentation est à l'euro près ce que nous avions estimé nécessaire et acceptable"**, précise Fabrice Fries. Et c'est bien là le problème ! Car si le PDG de l'AFP a réclamé à juste titre des fonds supplémentaires à l'Etat français pour permettre à l'Agence de continuer sa mission en tenant compte de l'énorme hausse de l'inflation sur 2022-2023, il n'a pas prévu une enveloppe suffisante pour restaurer le pouvoir d'achat des salariés qui remplissent ladite mission... Les salariés de l'AFP ne le méritent-ils donc pas ? Surtout après près de dix ans de quasi-gel des grilles salariales en France ?

Pour SUD, l'augmentation de l'aide publique est clairement insuffisante d'autant plus que la direction s'est ensuite appuyée sur ce fait pour expliquer aux syndicats qu'elle ne pouvait pas donner plus de 2,0 % d'augmentation générale en 2024. Et encore, pas avant le mois de mai ! De son côté, le Smic continue, lui, d'être régulièrement revalorisé en suivant l'inflation, avec une nouvelle hausse de 1,1% au 1er janvier. Résultat : le plus bas salaire d'entrée à l'AFP (dans la catégorie Employés de presse) restera sous le Smic, y compris après le 1er mai. Une véritable honte, même si la direction répondra sans doute que personne n'est embauché à ce salaire d'entrée. Mais au-delà de la portée symbolique d'une grille qui commence sous le Smic, cela révèle la dégradation de l'ensemble de nos grilles salariales sous l'effet de l'inflation : si le premier échelon n'est plus adapté, les suivants ne le sont pas non plus.



Sur le graphique ci-dessus, on voit que le salaire d'entrée des ouvriers de transmission (OT) reste aujourd'hui supérieur au Smic (la ligne rouge), mais seulement de 27 centimes... Quant



au salaire d'entrée le plus bas de l'AFP, celui d'un employé de presse (EP), il restera en dessous du Smic même après l'augmentation de mai.

Le graphique ci-contre montre lui que les salaires d'entrée des cadres administratifs (CA), cadres techniques (CT) et journalistes (J) suivent la même trajectoire que celle des EP et OT. En résumé : **nous avons tous perdu un pouvoir d'achat considérable !**

De combien ? Si on se réfère au Smic, qui est un bon indicateur de l'inflation puisque les revalorisations sont indexées sur la hausse des prix, son montant a augmenté de 16,2 % entre janvier 2019, début de notre précédent COM, et le début du nouveau COM en janvier 2024. Le salaire d'entrée à l'AFP a quant à lui augmenté de 8,9 % seulement, y compris avec la hausse à venir en mai 2024.

Qu'est-ce que cela signifie pour un salarié ? Tout dépend du salaire bien sûr. Dans le cas par exemple d'un **journaliste RED 4** (12 à 20 ans d'expérience) : **la perte de pouvoir d'achat est d'environ 275 euros net par**

mois, selon nos calculs. Un montant énorme quand on sait que la promotion en RED5 représente une augmentation d'environ 220 euros par mois avant impôts. En quelque sorte, **l'inflation a donc rétrogradé ces journalistes d'un échelon. Le journaliste red 5 d'aujourd'hui est redescendu au niveau Red 4 d'hier. Un véritable déclassement social qui touche aussi les autres catégories.** Est-ce "acceptable et raisonnable" ? Pour notre PDG, apparemment oui.

Et l'avenir alors ? Le PDG veut "accélérer la diversification de nos revenus auprès des entreprises et des institutions". Un beau projet si on oublie que cela éloigne encore l'AFP de sa mission principale, sans compter de sérieux doutes sur les chances de succès. Car la direction s'y efforce déjà depuis une dizaine d'années avec AFP Services (devenu FactStory), sans grand résultat, sauf à mettre dans le même panier Google et le fact-checking, qui ne sont d'ailleurs pas reproductibles.

Et de toute façon, les recettes commerciales supplémentaires de ces dernières années n'ont pas empêché l'érosion de nos salaires comme le montre ce graphique ci-contre.

Nos **revenus commerciaux** ont beau largement dépasser la courbe du **Smic** (inflation), nos **augmentations salariales** restent à la traîne.

La direction pourra toujours dire que la hausse des recettes commerciales n'a pas été suffisante pour nous augmenter davantage. Mais qu'en était-il alors du financement de l'État au cours du COM 2019-2023 ? **Zéro augmentation...** sauf quand il a fallu financer le plan de départs volontaires ! Ce qui prouve, du moins pour SUD, qu'il fallait prévoir une plus forte hausse du COM 2024-2028. Surtout quand on sait que la direction a déjà prévenu que l'Etat n'envisageait pas d'augmenter sa contribution annuelle pendant les cinq années à venir, sauf de manière minime et exceptionnelle.

Autrement dit, peu de marges de manœuvre et les salariés risquent de ne pas avoir d'autre hausse générale des salaires que celle du 1er mai 2024... jusqu'en 2028 !

Pour SUD, c'est inacceptable et il faut faire fléchir la direction afin d'obtenir une revalorisation des grilles salariales. C'est à vous aussi, salariés de l'AFP, de dire non à la fatalité d'une perte constante de votre pouvoir d'achat !

Pour SUD, c'est inacceptable et il faut faire fléchir la direction afin d'obtenir une revalorisation des grilles salariales. C'est à vous aussi, salariés de l'AFP, de dire non à la fatalité d'une perte constante de votre pouvoir d'achat !

Paris, le 25 janvier 2024

SUD-AFP (Solidaires-Unitaires-Démocratiques)

